éliminer la taxe sur les imprimés. On me dit que le premier ministre aurait fait une telle déclaration, hier soir, à la télévision, dans une tribune téléphonique. Maintenant, s'il y a quelque chose qui embrouille les faits dans l'esprit de la population, c'est ce genre de déclarations des porte-parole du gouvernement, les déclarations de sénateurs qui disent: «En principe, nous nous opposons à la taxe sur les imprimés, mais nous nous conformerons à la décision du parti.»

• (1710)

Le gouvernement s'attend-il à ce que les vendeurs d'imprimés s'équipent—si la taxe finit par être mise en vigueur—en caisses enregistreuses et autre matériel pour se faire dire que le gouvernement s'occupera d'eux l'an prochain lors du débat sur le budget ou au moyen de modifications du règlement? Le gouvernement parle deux langages à la fois: D'une part, il dit que la TPS entrera en vigueur le le janvier, d'autre part, il commence à divulguer les règles d'exception qui s'appliqueront, dans un premier temps, aux documents imprimés. Le gouvernement affirme également qu'il fera la même chose pour les autres secteurs. Il sème la confusion au sein du monde des affaires qui commence à être très en colère contre lui. Je reçois des appels en ce sens. Les gens veulent que vous mettiez fin à ces bêtises et que vous abandonniez la taxe.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, la réponse la plus courte à cette question est «non». Laissez-moi éclaircir tout cela pour l'honorable sénateur.

Le sénateur Corbin: C'est des vôtres que vient la confusion.

Le sénateur Murray: Laissez-moi dissiper toute confusion dans l'esprit de l'honorable sénateur. Le gouvernement ne s'est jamais engagé à modifier quelque disposition que ce soit du projet de loi, ni maintenant, ni jamais. Le ministre des Finances, le premier ministre et d'autres ont souligné qu'un budget est présenté chaque printemps. À ce moment, le gouvernement en profite pour examiner les répercussions de ses mesures fiscales au sein de la population canadienne et à partir de là, il apporte les modifications nécessaires à sa politique.

Quant à la taxe sur les livres, l'honorable sénateur a fait allusion à la déclaration que le premier ministre a faite à Burnaby. Oui, cela est un sujet de préoccupation.

L'honorable H. A. Olson: Agissez tout de suite! Nous vous aiderons.

Le sénateur Murray: Si les honorables sénateurs n'avaient pas renoncé à la pratique des examens préalables, nous aurions peut-être eu la possibilité il y a bien des mois d'étudier . . .

Des voix: Bravo!

Le sénateur Murray: . . . toutes les améliorations envisageables dans l'ensemble du projet de loi. Mais les sénateurs ont renoncé à cette possibilité, préférant l'affrontement. Le gouvernement ne s'engage pas à faire quelque modification que ce soit dans le projet de loi C-62 à quelque moment que ce soit. Il s'engage néanmoins à contrôler les effets de la taxe tout au long de sa mise en application. Nous avons un budget tous les ans, et nous aurons alors toute possibilité d'apporter les modifications souhaitables.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: Je voudrais revenir sur cette dernière observation du leader du gouvernement. La semaine dernière nous avons tous vu à la télévision le premier ministre répondre à un étudiant de l'Université de la Colombie-Britannique. Je n'ai pas la transcription exacte de ses propos, mais l'étudiant a demandé au premier ministre s'il était encore prêt à taxer la connaissance ou les livres, qui sont les outils de travail de l'étudiant. Le premier ministre lui a répondu de ne pas s'inquiéter, que non seulement le gouvernement comprenait la situation mais qu'il allait également trouver une solution. Cet étudiant et les téléspectateurs ont eu nettement l'impression que le premier ministre voulait faire quelque chose. La conclusion logique était qu'il allait retirer ou au moins améliorer les dispositions de la TPS qui s'appliquent aux livres et à d'autres biens ou services nécessaires aux étudiants. C'est nettement ce qu'il a laissé entendre. Lorsque le premier ministre a été interrogé à ce sujet aux Communes, M. Wilson a adopté une position différente, disant que le gouvernement s'occuperait de ces questions au moment du prochain budget ou ultérieurement.

Si le premier ministre a pris cet engagement moral envers les étudiants canadiens, pourquoi faudrait-il attendre jusqu'au printemps prochain? Pourquoi le gouvernement du Canada ne décide-t-il pas dans l'heure qui suit de supprimer cette disposition, de rassurer ainsi des étudiants inquiets et de tenir l'engagement moral que le premier ministre a pris envers cet étudiant et tous les autres?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je n'ai pas sous les yeux toute la transcription des propos que le premier ministre a tenus à Burnaby. Je crois qu'un examen du texte appuierait l'interprétation que j'ai donnée tout à l'heure, à savoir que le gouvernement ne s'engage pas à apporter de modifications particulières à un moment précis, mais qu'il suivra la mise en œuvre de la taxe et proposera les améliorations nécessaires dans le cadre du budget.

Une voix: Et pourquoi pas toute de suite?

Le sénateur Grafstein: Si j'ai mal cité le premier ministre, nous pourrons peut-être faire corriger le compte rendu pourvu que le leader du gouvernement dépose la transcription des propos du premier ministre. J'ai certes eu l'impression, comme d'autres sénateurs de ce côté-ci, qu'il avait l'intention de faire quelque chose en réponse aux préoccupations exprimées par cet étudiant au sujet de l'application de la TPS aux livres.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je me basais sur un article de journal très complet que j'ai lu hier. Il existe peut-être une transcription textuelle. Si c'est le cas, je me ferai un plaisir de la transmettre à mes honorables amis.

Le sénateur Grafstein: Pour aider le leader du gouvernement, je dirai que je me reportais à la transcription de ce que le premier ministre a dit sur CTV ou sur Radio-Canada pendant qu'il se trouvait à l'Université de la Colombie-Britannique.